



GROUPE HOSPITALIER PITIE SALPETRIERE
Service de gynécologie Obstétrique
Professeur M DOMMERGUES

Auteurs :
Dr BEZU Dr FORTIN
Date rédaction : novembre
2015
Date révision :

PRISE EN CHARGE GROSSESSE ET CONDYLOMES

Lors d'une consultation obstétricale : si constatation d'une condylomatose diffuse du périnée et /ou de la filière génitale :

1/ Adresser en colposcopie au Dr LETHAI : numéro secrétariat : 01-42-17-77-31 à **28SA** ; si RDV impossible en raison d'un problème de planning, il y a également des consultations de colposcopie dans le service du Pr Uzan : 01-42-17-81-03 ou 33.

2/ Puis RDV 15 jours après la colposcopie à **30SA** avec un gynécologue de la maternité : Dr BEZU/Dr FORTIN/CCA : (***anticiper ce RDV dès le RDV de colposcopie fixé***)

- annonce résultats des biopsies effectuées lors de la colposcopie
- +/- programmation d'une vaporisation laser des lésions sous rachi anesthésie au bloc opératoire en ambulatoire (afin de permettre un accouchement par les voies naturelles) **entre 32 et 34SA** (*pas avant : car risque de récurrence avant l'accouchement et pas après car risque de déchirure périnéale si vaporisation trop proche de la date du terme*)

Si la constatation de telles lésions est faite tardivement : penser à **AVANCER le RDV d'ANESTHESIE** afin de permettre la réalisation de la vaporisation dans les plus brefs délais.